

Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants

**Rapport de l'auditeur indépendant et
États financiers**

31 mars 2024



Paquin
& associés
inc.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants** (« l'organisme »), qui comprennent le bilan au **31 mars 2024** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 mars 2024**, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

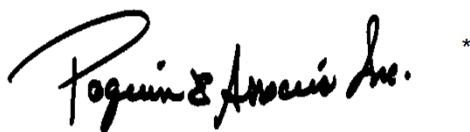
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in black ink that reads "Roguin & Associés Inc." followed by a small asterisk.

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 10 juin 2024

* Par CPA auditeur permis de comptabilité publique n° A131162

Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants

États financiers

31 mars 2024

Index

États financiers

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 9
Renseignements supplémentaires	
Résultats par activités	Annexes A à D

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2024

	2024	2023
Produits <i>[Annexes A et B]</i>		
Mission	463 305 \$	266 881 \$
Ville de Montréal		
Programme Montréal interculturel	72 670	-
Ville-MTESS	23 169	23 903
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration		
PASI - PRINT	1 044 629	890 864
Francisation	89 413	88 197
Soutien à la mission	132 847	121 620
	1 826 033	1 391 465
Charges <i>[Annexes B et C]</i>		
Mission	486 908	406 844
Ville de Montréal		
Programme Montréal interculturel	72 670	-
Ville-MTESS	23 169	23 903
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration		
PASI - PRINT	1 044 629	890 864
Francisation	89 413	88 197
Soutien à la mission	132 847	121 620
	1 849 636	1 531 428
Insuffisance des produits sur les charges avant opérations liés au partenariat 880 Henri-Bourassa Est	(23 603)	(139 963)
Excédent (insuffisance) lié au partenariat 880 Henri-Bourassa Est <i>[Annexe D]</i>	14 197	(14 719)
Insuffisance des produits sur les charges	(9 406) \$	(154 682) \$

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2024

	Investi en immobilisations	Grevé d'affectations internes	Non grevé d'affectations	2024	2023
Solde au début	171 212 \$	65 315 \$	(15 750) \$	220 777 \$	375 459 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(14 866)	-	5 460	(9 406)	(154 682)
	156 346	65 315	(10 290)	211 371	220 777
Acquisition d'immobilisations corporelles	173 368	-	(173 368)	-	-
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles	(169 668)	-	169 668	-	-
Remboursement de la dette à long terme	9 609	-	(9 609)	-	-
Solde à la fin	169 655 \$	65 315 \$	(23 599) \$	211 371 \$	220 777 \$

Bilan

Au 31 mars 2024

	2024	2023
Actif		
À court terme		
Encaisse	880 283 \$	421 200 \$
Épargne à terme, au coût	380 428	105 047
Créances	13 363	8 591
À recevoir des organismes partenaires	51 239	77 433
Subventions et contributions à recevoir [note 4]	27 338	32 839
Sommes à recevoir de l'État	15 481	86 292
Frais payés d'avance	12 718	6 941
	1 380 850	738 343
Placements à long terme [note 5]	63 965	63 001
Immobilisations corporelles [note 6]	422 260	433 426
	1 867 075 \$	1 234 770 \$
Passif		
À court terme		
Fournisseurs et charges à payer [note 7]	241 088 \$	136 314 \$
Subventions et contributions reportées [note 8]	1 162 011	615 465
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	11 699	262 214
	1 414 798	1 013 993
Dette à long terme [note 9]	240 906	-
	1 655 704	1 013 993
Actif net		
Investi en immobilisations	169 655	171 212
Grevé d'affectations internes [note 10]	65 315	65 315
Non grevé d'affectations	(23 599)	(15 750)
	211 371	220 777
	1 867 075 \$	1 234 770 \$

Pour le Conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2024

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds :		
Subventions et contributions	5 587 346 \$	1 660 448 \$
Autres produits	131 462	68 698
	5 718 808	1 729 146
Sorties de fonds :		
Fournisseurs et services	(4 996 265)	(1 543 881)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	722 543	185 265
Activités d'investissement		
Variation des placements à long terme	(964)	(1 775)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(173 368)	(19 746)
Disposition d'immobilisations corporelles	-	362 578
Variations des sommes à recevoir des organismes apparentés	26 194	(41 660)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(148 138)	299 397
Activités de financement		
Variation des sommes à payer à des organismes apparentés	-	(73 905)
Apports reportés liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	169 668	-
Remboursement de la dette à long terme	(9 609)	(199 702)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement	160 059	(273 607)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	734 464	211 055
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	526 247	315 192
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 260 711 \$	526 247 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :		
Encaisse	880 283 \$	421 200 \$
Épargne à terme	380 428	105 047
	1 260 711 \$	526 247 \$

Notes complémentaires

31 mars 2024

1. Constitution et mission de l'organisme

L'Organisme est un organisme sans but lucratif, constitué le 16 février 1995 selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est enregistré comme organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Sa mission est d'offrir à des personnes nouvellement arrivées au Québec des ressources d'information, de formation et de sensibilisation ainsi que des activités de coopération.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel des CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits*Apports*

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Activités

Les revenus d'activités sont constatés lorsque l'activité a lieu.

Impôts sur le revenu

L'Organisme est un organisme sans but lucratif et n'est, par conséquent, pas assujéti à l'impôt sur le revenu. L'Organisme est enregistré comme un organisme de bienfaisance aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ventilation des charges

Les charges directement liées à un programme ou activité sont attribuées à ce programme ou cette activité en fonction du budget alloué pour cette activité ou programme. Les frais de personnel sont calculés au prorata des heures travaillées pour chaque programme.

Services reçus à titre bénévole

L'Organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous cette forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative. Lorsque l'Organisme constate des circonstances indiquant qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Toute réduction de valeur est comptabilisée en charges aux résultats. Les taux et méthodes utilisées sont les suivants :

Immeuble	4%	amortissement dégressif
Équipement informatique	30%	amortissement dégressif
Bureautique	20%	amortissement dégressif

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Estimations de la direction

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

Notes complémentaires**31 mars 2024**

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'épargne à terme, des placements à long terme, des créances, des subventions et contributions à recevoir et des montants à recevoir d'organismes partenaires.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer et de la dette à long terme.

3. Participation dans un partenariat

L'Organisme a fait l'acquisition d'un terrain et immeuble détenu en copropriétés indivises avec trois autres organismes le 31 mars 2021. Le coût d'acquisition original est de 2 362 407 \$, dont la quote-part de l'Organisme était de 33%. Le partenariat porte le nom de 880 Boul. Henri-Bourassa Est. Au cours de l'exercice 2023, un quatrième partenaire s'est joint au partenariat. Chaque partenaire a cédé 25% de sa participation dans le partenariat au quatrième partenaire. À la fin de l'exercice 2024, la participation de l'Organisme était de 25%.

L'achat initial a été effectué par une mise de fonds totale de 805 087 \$, d'un prêt hypothécaire de 1 450 000 \$ et en utilisant 107 320 \$ de la marge de crédit hypothécaire. Le prêt est garanti par une hypothèque de 2 000 000 \$ sur l'immeuble.

Au cours de l'exercice 2024, le partenariat a entrepris la rénovation de sa bâtisse pour un total de 678 671 \$. Un contrat avec Hestia Construction totalisant 3 537 522 \$ a été signé à cet effet dont 442 915 \$ a été engagé à ce jour. Les travaux ont débuté en janvier 2024 pour une durée d'environ 8 mois.

L'Organisme s'est fait octroyer une contribution financière de la Fondation JA. DeSève de 500 000 \$ sur 5 ans à raison de 100 000 \$ par année à partir de septembre 2023. Il a également signé une entente de 3 182 832 \$, avec la fondation Lucie et André Chagnon. Ces ententes ont pour le but de financer les rénovations de la bâtisse appartenant au partenariat. L'Organisme a donc transféré au partenariat les sommes reçues dans le cadre de ces ententes.

Notes complémentaires

31 mars 2024

3. Participation dans un partenariat (suite)

2024

2023

Les produits et les charges sont partagés à parts égales entre les quatre partenaires et sont présentés à l'état de résultats de l'Organisme sous la rubrique "charges (produits) liés au partenariat 880 Henri-Bourassa Est".

La participation de l'Organisme dans les actifs, les passifs et l'actif net du partenariat sont inscrits au bilan et se détaillent comme suit :

Encaisse	759 859 \$	16 859 \$
À recevoir des organismes partenaires	51 239	77 433
Taxes à recevoir	8 954	-
Frais payés d'avance	4 165	3 681
Terrain	159 187	159 187
Immeuble - valeur comptable nette	420 187	260 957
Fournisseurs	64 395	3 376
Loyer perçu d'avance	-	840
Apports reportés	651 040	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	169 668	-
Dette à long terme	252 605	262 214
Actif net	251 687	236 968

4. Subventions et contributions à recevoir

2024

2023

Ville de Montréal	4 500 \$	4 500 \$
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	18 685	28 339
La société canadienne de la Croix rouge	4 153	-
	27 338 \$	32 839 \$

5. Placements à long terme

L'Organisme gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à protéger son capital tout en obtenant un rendement satisfaisant. La juste valeur de l'épargne évolu-rente correspond au coût. La juste valeur au 31 mars 2024 était de 63 965 \$ (63 001 \$ au 31 mars 2023). Le taux d'intérêt à la fin de l'exercice variait entre 0,50% et 3,95% et ses échéances varient de mars 2024 à mai 2026. Les placements sont réservés pour l'actif net grevé d'affectations internes.

6. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			2024	2023
Terrain	159 187 \$	- \$	159 187 \$	159 187 \$
Immeuble	452 002	31 815	420 187	260 957
Équipement informatique	31 982	21 559	10 423	11 189
Bureautique	16 240	10 916	5 324	6 654
	659 411	64 290	595 121	437 987
Apports reportés :				
MIFI - Équipement informatique	(13 741)	(10 548)	(3 193)	(4 561)
Fondation Lucie et André Chagnon	(144 668)	-	(144 668)	-
Fondation JA. DeSève	(25 000)	-	(25 000)	-
	(183 409)	(10 548)	(172 861)	(4 561)
	476 002 \$	53 742 \$	422 260 \$	433 426 \$

La quote-part des rénovations de la bâtisse ayant une valeur de 169 668 \$ et les apports reportés liés à ces rénovations n'ont pas été amortis, parce qu'elles ne sont pas terminées.

Notes complémentaires

31 mars 2024

7. Fournisseurs et charges à payer

	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	120 088 \$	30 373 \$
Loyer perçu d'avance	-	840
Salaires à payer	53 979	45 794
Charges sociales à payer	14 843	17 492
Vacances courues	52 178	41 815
	241 088 \$	136 314 \$

8. Subventions et contributions reportées

Les subventions et contributions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions et contributions reportées sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2023	Encaissements (à recevoir)	Constatés à titre de produits ou apports reportés	Solde au 31 mars 2024
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal				
Programme ALLIANCE	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
Mesure 4,5, crédit de santé publique - Projet rassemblement	29 861	39 709	64 460	5 110
Mesure 1.3 Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS)	-	39 000	33 746	5 254
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration				
Soutien à la mission	78 395	130 000	132 847	75 548
PRINT	61 369	-	12 481	48 888
PASI	144 630	664 931	659 618	149 943
ICI Jeunesse	62 000	124 000	119 340	66 660
ICI Scolaire	19 375	77 500	77 133	19 742
ICI santé	31 000	62 000	62 000	31 000
Réussir l'intégration - Infirmiers et infirmières recrutés à l'international	-	43 586	33 734	9 852
Transition	75 000	-	75 000	-
Table de concertation jeunesse Ahuntsic	-	14 830	9 823	5 007
Soutien à l'action bénévole	3 835	9 900	13 735	-
Centraide du Grand Montréal				
Fonds d'urgence pour demandeurs d'asile	75 000	-	31 033	43 967
DATAide	5 000	15 000	-	20 000
Apports reportés partenariat				
Fondation Lucie et André Chagnon	-	795 708	144 668	651 040
	615 465 \$	1 250 456 \$	1 354 950 \$	1 162 011 \$

Notes complémentaires

31 mars 2024

9. Dette à long terme

	2024	2023
Hypothèque mobilière de premier rang sur immeuble, remboursable par mensualités de 2 631 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 8,04% échéant en juillet 2026, comportant une période d'amortissement jusqu'en 2041, garanti par un terrain et immeuble d'une valeur comptable 579 374 \$	252 605 \$	262 214 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	11 699	262 214
	240 906 \$	- \$

Les versements en capital au cours des prochains exercices se chiffrent comme suit :

2025	11 699 \$
2026	12 675 \$
2027	13 731 \$
2028	14 831 \$
2029	16 112 \$

Note a : L'hypothèque mobilière est d'un montant original de 1 600 000 \$ détenue en copropriétés indivises par 4 organismes dont la quote-part de l'Organisme est 25%. L'hypothèque mobilière est garantie par un terrain et l'immeuble situé au 880, boul. Henri-Bourrassa Est à Montréal. Les 4 organismes sont conjoints et solidaires de l'hypothèque mobilière. Voir la note 3.

10. Actif net grevé d'affectations internes

L'actif net grevé d'affectations se chiffre comme suit :

	Solde au 31 mars 2023	Affectation	Utilisation	Solde au 31 mars 2024
Rénovation immeuble	65 315 \$	- \$	- \$	65 315 \$

L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

11. Opérations entre parties liées

Les principales opérations conclues avec le partenariat sont le paiement de loyer d'un montant de 91 344 \$ (91 344 \$ en 2023). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de l'organisme et sont mesurées à la valeur d'échange.

12. Risques financiers

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2024.

Risque de crédit

Pour les subventions et contributions à recevoir, l'Organisme évalue, de façon continue, les sommes à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur et à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité en ce qui concerne ses fournisseurs et charges à payer et sa dette à long terme.

Renseignements supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2024

	Ville de Montréal			Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration			2024	2023
	Mission	Programme Montréal interculturel	Ville-MTESS	PASI - PRINT	Francisation	Soutien à la mission		
Produits								
Subventions								
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration								
Programme réussir l'intégration - PRINT	- \$	- \$	- \$	12 481 \$	- \$	- \$	12 481 \$	18 955 \$
Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration - PASI	-	-	-	659 618	-	-	659 618	666 534
Réussir l'intégration - Ici Jeunesse	-	-	-	119 340	-	-	119 340	124 000
Réussir l'intégration - Ici Santé	-	-	-	62 000	-	-	62 000	62 000
Réussir l'intégration - Ici scolaire	-	-	-	77 132	-	-	77 132	19 375
Réussir l'intégration - Infirmiers et infirmières recrutés à l'international	-	-	-	33 734	-	-	33 734	-
Implantation du système GSI	-	-	-	75 000	-	-	75 000	-
Soutien à la mission	-	-	-	-	-	132 847	132 847	121 620
Formation à temps partiel en français, langue seconde, pour les immigrants adultes	-	-	-	-	89 413	-	89 413	88 197
Gouvernement du Canada - Programme emploi d'été	13 486	-	-	-	-	-	13 486	-
Ville de Montréal								
Ville-MTESS - Fonds québécois d'initiatives sociales	-	-	23 169	-	-	-	23 169	23 903
Ville-MIFI - Citoyens relais Ahuntsic	-	-	-	-	-	-	-	3 414
Programme de soutien à la diversité des expressions culturelles	-	-	-	-	-	-	-	2 000
Regroupement des organismes en francisation du Québec	-	-	-	-	-	-	-	36 647
Programme Montréal interculturel (PMI) - Projet shower pour mamans nouvellement arrivées	-	60 000	-	-	-	-	60 000	-
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal								
Programme ALLIANCE	30 000	-	-	-	-	-	30 000	40 000
Mesure 4,5, crédit de santé publique - Projet rassemblons-nous	64 460	-	-	-	-	-	64 460	8 431
Mesure 1.3 Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS)	33 746	-	-	-	-	-	33 746	-
Table de concertation jeunesse Ahuntsic	9 823	-	-	-	-	-	9 823	9 928
Soutien à l'action bénévole	6 235	7 500	-	-	-	-	13 735	-
	157 750	67 500	23 169	1 039 305	89 413	132 847	1 509 984	1 225 004

Renseignements supplémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2024

	Mission	Ville de Montréal		Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration			2024	2023
		Programme Montréal interculturel	Ville-MTESS	PASI - PRINT	Francisation	Soutien à la mission		
Produits (suite)								
Contributions financières								
Centraide du Grand Montréal								
Demandeurs d'asile	31 033	-	-	-	-	-	31 033	-
Soutien à la mission	142 700	-	-	-	-	-	142 700	141 100
La société Canadienne de la Croix rouge	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de relance des services communautaires	63 750	-	-	-	-	-	63 750	-
Participaction	5 000	-	-	-	-	-	5 000	-
	242 483	-	-	-	-	-	242 483	141 100
Autres produits								
Activités, intérêts et autres apports	60 362	4 500	-	5 324	-	-	70 186	20 193
Dons	2 710	670	-	-	-	-	3 380	5 168
	63 072	5 170	-	5 324	-	-	73 566	25 361
Total des produits	463 305	72 670	23 169	1 044 629	89 413	132 847	1 826 033	1 391 465
Charges								
Ressources humaines								
Salaires et charges sociales	308 530	16 000	23 169	893 706	72 934	45 966	1 360 305	1 135 353
Formation	8 397	-	-	2 049	-	-	10 446	11 352
Réunions et comités	5 509	-	-	2 495	-	661	8 665	11 846
Service de paie	-	-	-	-	-	2 650	2 650	2 383
	322 436	16 000	23 169	898 250	72 934	49 277	1 382 066	1 160 934

Renseignements supplémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2024

	Mission	Ville de Montréal		Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration			2024	2023
		Programme Montréal interculturel	Ville-MTESS	PASI - PRINT	Francisation	Soutien à la mission		
Organisation								
Activités	31 741	33 666	-	19 260	3 525	46	88 238	67 680
Honoraires professionnels	29 809	10 022	-	960	-	833	41 624	8 496
Aide humanitaire	8 327	-	-	-	-	-	8 327	6 286
Fournitures de bureau et papeterie	2 773	-	-	4 058	-	1 581	8 412	10 987
Matériel et soutien informatiques	5 402	-	-	15 147	-	2 753	23 302	23 232
Impression et photocopies	686	250	-	4 411	2 551	1 631	9 529	15 835
Taxes et permis	44	-	-	-	-	40	84	-
Représentation et déplacement	3 319	345	-	15 124	977	1 784	21 549	21 400
Publicité et promotion	691	1 245	-	3 646	-	-	5 582	8 994
Site internet	-	-	-	-	-	3 755	3 755	1 647
	82 792	45 528	-	62 606	7 053	12 423	210 402	164 557
Fonctionnement								
Assurances	1 490	-	-	-	-	2 677	4 167	3 466
Loyer	47 148	-	-	33 620	6 408	45 711	132 887	130 558
Entretien et réparations	-	-	-	16 428	3 018	-	19 446	18 794
Communications	317	-	-	9 739	-	4 561	14 617	18 365
Administration	17 597	11 142	-	7 915	-	-	36 654	1 410
Audit et services comptables	10 185	-	-	16 071	-	18 198	44 454	28 714
Frais financiers	515	-	-	-	-	-	515	125
Amortissement des immobilisations corporelles	5 796	-	-	-	-	-	5 796	6 460
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	(1 368)	-	-	-	-	-	(1 368)	(1 955)
	81 680	11 142	-	83 773	9 426	71 147	257 168	205 937
Total des charges	486 908	72 670	23 169	1 044 629	89 413	132 847	1 849 636	1 531 428
Insuffisance des produits sur les charges avant opérations liées au partenariat 880 Henri-Bourassa Est	(23 603)	-	-	-	-	-	(23 603)	(139 963)

Renseignements supplémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2024

	Mission	Ville de Montréal		Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration			2024	2023
		Programme Montréal interculturel	Ville-MTESS	PASI - PRINT	Francisation	Soutien à la mission		
Opérations liées au partenariat 880 Henri-Bourassa Est								
Revenus des fiducies [note 3]								
Fondation Lucie et André Chagnon	3 182 832	-	-	-	-	-	3 182 832	-
Fondation JA. DeSève	100 000	-	-	-	-	-	100 000	-
	3 282 832	-	-	-	-	-	3 282 832	-
Charges des fiducies [note 3]								
Versements au partenariat	3 282 832	-	-	-	-	-	3 282 832	-
Revenus du partenariat								
Revenus de loyer	55 028	-	-	-	-	-	55 028	53 988
Revenus d'intérêts	8 480	-	-	-	-	-	8 480	-
	63 508	-	-	-	-	-	63 508	53 988
Charges du partenariat								
Intérêts sur la dette à long terme et sur la marge de crédit	20 462	-	-	-	-	-	20 462	17 684
Taxes foncières et scolaires	7 116	-	-	-	-	-	7 116	11 740
Chauffage et électricité	2 548	-	-	-	-	-	2 548	4 128
Entretien et réparations	264	-	-	-	-	-	264	97
Honoraires professionnels	5 549	-	-	-	-	-	5 549	2 011
Assurances	2 292	-	-	-	-	-	2 292	1 934
Intérêts et frais bancaires	642	-	-	-	-	-	642	1 271
Amortissement des immobilisations corporelles	10 438	-	-	-	-	-	10 438	10 873
Perte sur disposition terrain	-	-	-	-	-	-	-	27 791
Gain sur nivellement achat bâtisse	-	-	-	-	-	-	-	(8 822)
	49 311	-	-	-	-	-	49 311	68 707
Excédent (insuffisance) lié au partenariat 880 Henri-Bourassa Est	14 197	-	-	-	-	-	14 197	(14 719)
Insuffisance des produits sur les charges	(9 406) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(9 406) \$	(154 682) \$